



3516, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2X 2H7
tél. : 514.282.VERT (8378)
www.ecologieurbaine.net

Communiqué de presse - Diffusion immédiate

Bilan 2009-2010 du Plan de transport

Une année positive pour le transport collectif. Mais où sont les investissements pour la sécurité et l'amélioration de nos quartiers ?

16 septembre 2010 – Le Centre d'écologie urbaine de Montréal félicite la Ville de Montréal pour les importantes avancées réalisées depuis janvier 2009 en vue de favoriser les modes de transport durables. Selon le bilan déposé, des investissements majeurs ont été consentis afin d'améliorer la desserte en transport collectif. « *Considérant qu'il s'agit-là d'une condition préalable pour arriver à réduire le volume de circulation automobile sur l'île, c'est une excellente nouvelle* », d'indiquer Luc Rabouin, directeur général du Centre. On ne peut malheureusement pas en dire autant des investissements visant l'accroissement de la qualité de vie dans les quartiers ainsi que de la sécurité des déplacements, les chantiers 16 et 17 du Plan de transport.

Réduction de la vitesse de 50 à 40 km/h dans les rues

L'une des principales actions mises de l'avant en matière de sécurité est la diminution de la limite de vitesse de 50 à 40 km/h dans les rues locales. Actuellement, l'implantation de cette mesure a été complétée dans cinq arrondissements. « *Je ne crois pas que les gens aient vu une différence dans la vitesse de circulation des véhicules... Il ne s'agit pas d'une mauvaise mesure mais ce qu'il faut pour que la vitesse diminue vraiment, c'est le réaménagement des rues. C'est la façon la plus reconnue de faire changer les comportements des conducteurs. Une large rue en ligne droite, comme la plupart des rues de Montréal, incite à la vitesse, quelque soit la limite affichée. Des mesures physiques d'apaisement de la circulation comme les rétrécissements de rue et les avancées de trottoirs sont nécessaires pour produire un vrai changement de comportements* », d'ajouter M. Rabouin.

On constate dans le bilan que, bien qu'elles soient plus fréquentes qu'auparavant, ces mesures ne sont pas assez nombreuses (par exemple, seulement 6 interventions dans tout l'arrondissement Saint-Laurent). Ce qui est déplorable, c'est que ces aménagements sont encore trop souvent le résultat de décisions ad hoc plutôt que d'une planification globale. Pour Luc Rabouin, « *il est essentiel que la Ville, en amont de chaque réfection, revoie l'aménagement de manière à rééquilibrer l'utilisation entre ses différents usagers de cet espace public que constitue la rue, dans une perspective de rue partagée* ».

Quartiers verts

Quant à l'engagement de créer des Quartiers verts, seul un guide d'aménagement, à l'intention des arrondissements à qui reviendra la responsabilité de leur implantation, est en rédaction. C'est un bon début mais, pour voir se concrétiser des quartiers verts à Montréal d'ici 10 ans, soit l'échéance du Plan de transport, la Ville de Montréal doit impérativement soutenir ses arrondissements à l'aide d'un programme de financement pour la planification et la réalisation d'aménagements physiques.

« Dans les quartiers, les citoyens ne manquent pas d'idées pour améliorer leur qualité de vie et leur environnement et faciliter le transport actif. Ce qui manque, c'est la capacité pour les arrondissements de mettre en œuvre ces mesures et c'est pour cette raison que nous souhaitons un programme global, couvrant non seulement la planification mais aussi la réalisation des aménagements », de conclure M. Rabouin.

À propos du Centre d'écologie urbaine de Montréal

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal est un organisme à but non lucratif créé en 1996 qui a pour mission de développer une expertise quant aux approches les plus viables et démocratiques de développement urbain durable et de la partager. Il mène des activités d'éducation, de sensibilisation et de recherche et réalise des projets de démonstration dans le domaine de l'écologie, de la démocratie et de la citoyenneté urbaines.

- 30 -

Source

Pascoal Gomes, conseiller en communication, Centre d'écologie urbaine de Montréal
pascoal@ecologieurbaine.net Cell. 514.998.8374 Tél. 514.282.8378, poste 228